

# Modèle engagement des parties prenantes

## Gouvernance du GMP et engagement du gouvernement

### Exigence 1.1: Engagement du gouvernement

#### I. Ressources

- [Texte complet de l'Exigence, guide de la Validation](#)
- Notes d'orientation: [Comment devenir pays de mise en oeuvre de l'ITIE](#), Secrétariats nationaux

*Des points de vue divergents au sein du collège peuvent être documentés dans ce formulaire. Pour la **Validation**, les signataires du document doivent figurer en fin de formulaire. Les parties prenantes peuvent contacter directement l'équipe de Validation pour donner des points de vue supplémentaires.*

#### II. Mesures correctives / recommandations issues de la Validation précédente

① Afin d'informer le travail sur ce module, les parties prenantes doivent avoir connaissance des mesures correctives issues de la Validation précédente. Conformément à l'Exigence 7.3, le GMP devra également examiner les recommandations issues de la mise en œuvre de l'ITIE, telles que celles issues du rapportage ITIE liées à cette exigence ou issues d'autres études menées.

*Insérer ici la recommandation et/ou mesure corrective issue de la Validation ou de l'évaluation ciblée précédente et indiquer son statut le cas échéant. S'il s'agit d'une première Validation, cette section peut rester vierge.*

#### III. Autoévaluation

① L'autoévaluation permet au GMP de comprendre les aspects de l'exigence et d'estimer les progrès effectués vers cette exigence. Des points de vue divergents au sein du collège ou entre collèges peuvent être documentés dans ce formulaire.

## Exigences techniques

Exigé	1.1 Engagement du gouvernement
Déclaration de soutien 1.1.a.	<p>Un membre haut placé du gouvernement a-t-il publié une déclaration publique sans équivoque de soutien à l'ITIE et/ou aux questions relevant du champ d'application de la Norme ITIE, <u>pendant la période examinée</u>?</p> <p>Haut placé signifie chef d'État ou de gouvernement ou un représentant dûment délégué du gouvernement.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si c'est le cas, indiquez de qui il s'agit, à quel moment et où la déclaration peut être retrouvée : <b>Le Premier Ministre, président du Conseil de supervision, Reunion du conseil de supervision du 25 mars 2025 (voir PV publié sur le site web de l'ITIE GUINEE).</b></p>
Haut responsable 1.1.b.	<p>Un haut responsable du gouvernement est-il chargé de la mise en oeuvre de l'ITIE?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Nom et poste de l'individu chargé de la mise en oeuvre: <b>le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, President du Conseil de Supervision chargé de l'orientation stratégique de l'ITIE, de l'approbation du plan d'action de l'ITIE et de lever d'éventuels blocages.</b></p> <p>Décrivez brièvement le degré de participation de ce haut représentant du gouvernement, par exemple présider des réunions et activités, fournir une orientation stratégique, champion de l'ITIE auprès d'autres parties prenantes</p> <p>Décrivez: <b>Il preside les reunions du conseil de supervision de l'ITIE qui donne les orientations strategiques.</b></p>
Représentation 1.1.c.	<p>Toutes les entités pertinentes du gouvernement chargées de la gouvernance des droits et obligations extractifs, de la collecte et gestion des revenus sont-elles représentées au GMP ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Expliquez: <b>Les representants de : Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère du Budget, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Decentralisation, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Information et de la Culture, Banque Centrale de la République de Guinée.</b></p> <p>Des membres du gouvernement participent-ils activement aux réunions du GMP?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</p> <p><u>Si ce n'est pas le cas, expliquez pourquoi:</u></p> <p>Pour la <b>Validation</b>, <a href="#">l'Annexe sur la présence au GMP</a> doit être fournie pour évaluer la présence de tous les collègues.</p>
Mise à disposition de	Quelles sont les ressources du gouvernement mises à disposition de la mise en oeuvre de l'ITIE pendant la période examinée ?

ressources  
1.1.c.

Ceci inclut le soutien financier dans le cadre du financement des activités du plan de travail et du rapportage ainsi que le financement des personnels du secrétariat national.

Expliquez : les allocations budgétaires du BND à travers la loi de Finance.

### Exigence technique portant sur la selection des membres du GMP et représentation – Exigence 1.4.a.i

Les aspects ci-dessous font partie de l'évaluation de l'exigence 1.4 mais doivent être remplis par le collège du gouvernement, ces questions figurent donc dans ce modèle.

“Collège élargi” fait référence aux personnes et institutions du gouvernement ne siégeant pas au GMP mais qui sont directement ou indirectement impliquées dans le rapportage, la gestion du secteur, sa supervision, la gestion des finances publiques, l'audit, les efforts de lutte contre la corruption. Récolter leurs points de vue sur la mise en oeuvre de l'ITIE et leurs besoins assure que l'ITIE peut avoir un impact et un suivi efficace des recommandations et des mesures correctives, promeut la divulgation systématique, encourage l'utilisation des données et assure un soutien large à l'ITIE.

Exigé	#1.4.a.i Mise en place et représentation
Procédure de nomination – transparence et équité	<p><b>Le gouvernement codifie-t-il comment ses représentants sont nommés au GMP?</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si c'est le cas, comment s'appelle le document codifiant la procédure de nomination : <b>Le Règlement Intérieur, les TDR du GMP et les arrêtés du 20 juin 2006 ; le Decret N°014 du 3 février 2012</b></p> <p>Ajoutez un lien vers le document: <a href="#">Règlements – ITIE Guinée</a>; <a href="#">Décret créant le comité – ITIE Guinée</a> ; <a href="#">Arrêté A/2858/MMG/SGG/2005 du 20 juin 2005 portant création et nomination des membres du comité permanent de pilotage de l'ITIEG, Journal Officiel (février 2006)</a>.   <a href="#">Base de données documentaire</a> ; <a href="#">Règlement intérieur des organes de l'ITIE-GUINEE, S.E ITIE-GUINEE(Juin 2021)</a>   <a href="#">Base de données documentaire</a> ; <a href="#">TDR-GMP-ITIE-GUINEE.pdf</a> ; <a href="#">Terme de Référence du Groupe Multi-partie de l'ITIE-GUINEE – ITIE Guinée</a></p> <p>S'il n'existe pas de procédure de nomination codifiée, décrivez le processus électoral, les critères de représentation (par secteur, international, national, organes de l'industrie – selon ce qui s'applique).</p> <p><a href="#">Click or tap here to enter text.</a></p> <p><b>S'assure-t-on de prendre en compte l'ancienneté et la diversité dans la représentation, y compris la diversité de genres?</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui      <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si c'est le cas, indiquez de quelle façon: les anciens membres du Comité de Pilotage constituent des personnes Ressources dans la mise en œuvre de l'ITIE. L'ITIE Guinée demande à ce que le tiers des membres soit des femmes.</p> <p><b>Le mandat est-il limité dans le temps?</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui, indiquez le nombre d'années ou autres détails: Trois (3) ans renouvelable une fois.</p>

OU:  Mandat illimité

**Certains représentants du GMP issus du gouvernement ont-ils été remplacés durant le mandat du GMP?**

Oui  Non

Si c'est le cas, merci de décrire le processus suivi pour les remplacer: Les Secrétaires Généraux des Départements Ministériels sont d'office membres, Président et vice Président du Comité de Pilotage de l'ITIE. Les remplacement se font au fur et mesure des nominations

La procédure prévue a-t-elle été suivie dans la pratique?

Oui  Non

Genre

**Quel est l'équilibre des genres dans votre collège actuellement?**

Pourcentage hommes: **80%**

Pourcentage femmes: **20%**

Pourcentage non binaires: **0%**

L'équilibre entre les genres est-il pris en compte lors de la nomination de nouveaux représentants?

Oui  Non

Décrivez les efforts récents: **A la création du Comité il y avait une femme sur 28 et aujourd'hui on a sept femmes sur 36.**

Exigé

**#1.4.b.ii Contacts avec le collège élargi**

Coordination avec le collège élargi

**Existe-t-il des structures pour communiquer avec le collège élargi, par exemple des groupes de coordination ?**

Oui  Non

Si c'est le cas, décrivez les: **la Task force interministérielle chargée de la sécurisation des revenus miniers.**

**Existe-t-il des politiques ou procédures adoptées pour communiquer avec le collège élargi?**

Oui  Non

Si c'est le cas, décrivez les: **A travers les réunions du groupe de la Task force, les missions de disseminations, les émissions ITIE à travers les médias, ...**

**Dans la pratique, donnez des exemples de coordination du collège du gouvernement sur des questions liées à l'ITIE durant la période examinée. Quels étaient les représentants impliqués ?**

Expliquez : **les réunions de la Task force, les missions de dissemination, les réunions du Comité de Pilotage élargies ; les représentants des différents départements ministériels.**

Récolter des points de vue

**Les membres du GMP ont-ils récolté les points de vue du collège élargi sur les questions suivantes:**

**A) Le dernier plan de travail de l'ITIE, y compris les priorités de la mise en oeuvre de l'ITIE**

Oui  Non

Si oui comment? **A travers les compte rendus des collèges respectifs ; la validation du Plan de Travail par le Comité de Pilotage en présence d'autres acteurs.**

Si oui, qui a contribué? **Les sociétés minières, les membres de la société Civile et l'Administration Publique.**

Ces contributions ont-elles été reflétées dans le plan de travail?

Oui  Non

Détaillez: **la reduction des activités par rapport aux ressources disponibles**

**B) Examen de la mise en oeuvre de l'ITIE**

Oui  Non

Si oui comment ? **A travers les reunions des Commissions operationnelles, du Comité de Pilotage et les reunions du Conseil de Supervision.**

Si oui, qui a contribué ? **les membres des commissions, du comite de pilotage et du conseil de supervision**

Ces contributions ont-elles été reflétées dans l'examen des progrès?

Oui  Non

Détaillez: **les questions liées aux redevances superficielles, la question du Fodel lors des reunions de dissémination des rapports ITIE.**

**Objectifs sous-jacents**

*L'objectif de cette exigence est d'assurer que le gouvernement mène pleinement, activement et efficacement la mise en œuvre de l'ITIE, tant au travers d'un leadership politique de haut niveau que d'un engagement opérationnel, comme moyen de faciliter tous les aspects de la mise en œuvre de l'ITIE.*

1. Le haut responsable du gouvernement chargé de la mise en œuvre a-t-il la confiance de toutes les parties prenantes?

Oui  Non

**Expliquez: Investi de l'Autorité du President de la Republique . Le Conseil National de la Transition lors de la presentation de la politique générale du gouvènement.**

2. Le haut responsable du gouvernement a-t-il autorité et liberté de coordonner les actions à propos de l'ITIE parmi les ministères et agences pertinentes ?

Oui  Non

**Expliquez: Son implication personnelle pour la prise en compte des préoccupations de l'ITIE demontre à suffisance. Voir Decret portant organisation et attributions de l'ITIE-GUINEE**

3. Le haut responsable du gouvernement (également appelé « Champion ») est-il en mesure de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de l'ITIE?

Oui  Non

**Expliquez: la lettre du premier Ministre adressée aux Ministres du Budget et de l'Economie et des Finances pour le financement de l'ITIE-GUINEE.**

4. Les représentants sont-ils à un niveau suffisamment élevé pour pouvoir informer efficacement et prendre les décisions ainsi qu'opérer un suivi des recommandations et mesures correctives ?

Oui  Non

Expliquez: les Secrétaires Généraux des Ministères du Budget, des Mines et de la Géologie, les représentants désignés par les différents ministres.

5. Le gouvernement a-t-il fait des efforts durant la période examinée pour assurer un environnement propice à la participation à l'ITIE des entreprises et des OSC?

Oui  Non

Expliquez: Il n'y a aucun obstacle à la participation des Entreprises minières et de la société Civile aux activités de l'ITIE. Et d'ailleurs, ils ont augmenté leur présence et leur implication au sein du GMP.

6. Le gouvernement a-t-il éliminé des obstacles aux divulgations ITIE durant la période examinée?

Oui  Non

Expliquez: Toutes les sociétés ont l'obligation de répondre aux sollicitations de l'ITIE.

#### Utilisation de l'information

7. Les divulgations ITIE ont-elles informé l'un ou plusieurs de ces points (cochez les cases en question et décrivez plus bas)

Réformes juridiques

Diagnostic des faiblesses dans la pratique

Analyse de politique

Communiquer la gouvernance au public

Enquêtes anti-corruption

Modélisation des revenus

Négociations de contrats

Autre: [Click or tap here to enter text.](#)

8. Donnez des exemples assortis de liens vers tout élément probant comme des rapports, discours ou articles de presse

Détaillez: La désignation des receveurs communautaires, le rapport diagnostic de la société Civile membre du GMP sur les potentialités de corruption dans le secteur extractif (liens : [Rapport de diagnostic de corruption dans le secteur minier guinéen – ITIE Guinée](#); [Plan d'intervention – diagnostic de corruption dans le secteur minier guinéen – ITIE Guinée](#) ), le rapport de dissémination du rapport ITIE, l'assainissement du Cadastre Minier à travers les retraits des titres miniers (Journal Officiel de la République), les recommandations des Administrateurs indépendants et des validateurs.

9. D'autres collègues ont-ils évoqué des préoccupations quant au collège du gouvernement?

Oui  Non

Expliquez: le collège de la société Civile à fait des plaidoyers dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance ; notamment la non publication de certains contrats ou conventions.

Quelles préoccupations? Comment le gouvernement en a-t-il traité? Le Gouvernement promet de publier les contrats au moment venu.

### Conclusion

Sur base des réponses ci-dessus, quelle est l'autoévaluation du GMP quant à l'objectif et les exigences techniques de l'Exigence ?

Le score est:

très faible (0)     faible (25)     limité (50)     bon (70)     très bon (90)     exceptionnel (100)

Ou

non applicable

Expliquez : Le Gouvernement veille au respect de ses engagements internationaux dont l'ITIE. Les plus hautes autorités ont réaffirmé leur volonté de mettre en oeuvre l'ITIE en Guinée. En effet toutes les parties prenantes sont engagées à la mise en oeuvre de l'ITIE en Guinée. C'est pourquoi la Guinée a satisfait à plus de 90% aux exigences de l'ITIE tout en tenant compte de différentes recommandations à la fois des Administrateurs indépendants et des validateurs ITIE.

## IV. Retour du Secrétariat international

À remplir par le Secrétariat international

Observations sur l'exhaustivité lorsqu'il s'agit de traiter des aspects en question, toute lacune identifiée ou clarification supplémentaire nécessaire.

A noter que les aspects sur la nomination des membres du GMP sont couverts dans les sections collèges (1.4.a.i).

1.1.a. Déclarations de soutien de haut niveau <i>Exigé</i>	
1.1.b Haut responsable <i>Exigé</i>	
1.1.c Représentation adéquat <i>Exigé</i>	

1.1.c. Mise à disposition de ressources <i>Exigé</i>	
1.1 objectif sous-jacent de supervision et suivi efficaces <i>Exigé</i>	
1.4.a organisation du collège <i>Exigé</i>	
1.4.a cocoordination du collège <i>Exigé</i>	

#### V. Pour la Validation: signature

Merci d'inclure ci-dessous les noms et coordonnées des membres du GMP issus du collège du gouvernement qui signent la transmission des informations ci-dessus à l'équipe de Validation. Ajoutez des lignes si nécessaire.

Nom	Adresse e-mail ou numéro de téléphone
Aboubacar KOUROUMA	Secrétaire Général du MMG
Thierno Amadou BAH	Secrétaire Général du MB
Aboubacar Fodé KEITA	DNA/CF/ MEF
Alhousseine KABA	Conseiller Mine Primature
Ousmane SACKO	DA/D/MATD

Date de signature

04/08/25

Click or tap to enter a date.




\*\*\* Fin du formulaire